

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Actes vitaux

 4 h  60,00 €

Public

14 MAI 2019. - Arrêté royal relatif à la profession d'ambulancier de transport non urgent de patients :

2° entretenir et mettre à jour ses connaissances et compétences professionnelles par une formation continue, au moins 8 heures par an, afin de maintenir un exercice de la profession d'un niveau de qualité optimal. La formation continue visée ci-dessus doit consister en des études personnelles et en la participation à des activités de formation.

Prérequis

Avoir le certificat de réussite de la formation TMS

Objectifs

L'ambulancier relevant du transport médico-sanitaire assure la prise en charge et le transport de différents types de patient dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un transfert ou encore d'une consultation. L'ambulancier a l'obligation de veiller au bon état de fonctionnement de son véhicule et des instruments ainsi qu'à son conditionnement complet et correct. En cas d'urgence, l'ambulancier relevant du transport médico-sanitaire doit pouvoir assurer les premiers secours, appeler le CS 100/112 et surveiller les victimes dans l'attente des secours spécialisés.

- Rappel de l'algorithme de la chaîne de secours

-Rappel des gestes de premiers secours (réanimation cardio-pulmonaire - défibrillateur) chez l'adulte

- Rappel des gestes de premiers secours chez l'enfant et le nourrisson

Informations pratiques

› Droit d'inscription

60,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

- > Le 24 septembre 2025
De 18h à 22h
- > Le 16 octobre 2025
De 18h à 22h
- > Le 13 novembre 2025
De 18h à 22h
- > Le 9 décembre 2025
De 18h à 22h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

> **Reconnaissance**

Le programme de recyclage ATNUP est modifié chaque année et conforme à l'AR du 14 mai 2019 :

- Actualisation en actes vitaux
- Actualisation et pratique réflexive en transport non urgent de patients.

Attestation de recyclage ATNUP (à conserver par l'intéressé(e) dans son portfolio professionnel, conformément à la loi du 22/04/2019 relative à la pratique de qualité dans les soins santés.)

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Actes vitaux - Le mercredi 24 septembre 2025, Liège

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

📅 Dates de formation

Le mercredi 24 septembre 2025

Horaire

De 18h à 22h

📍 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

Inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:04/229.84.60)

🌐 [http://google.be \(http://google.be\)](http://google.be)

Formateur

Marianne Clermont

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Actes vitaux - Le jeudi 16 octobre 2025, Liège

Renseignements

04/229.84.60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

📅 Dates de formation
Le jeudi 16 octobre 2025

Horaire

De 18h à 22h

📍 Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

Inscription-Chateau-Massart@centrifapme.be

04/229.84.60

Formateur

Marianne Clermont

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Actes vitaux - Le jeudi 13 novembre 2025, Liège

Renseignements

Tel. 04/229.84.60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

 **Dates de formation**

Le jeudi 13 novembre 2025

Horaire

De 18h à 22h

 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

Inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:04/229.84.60)

Formateur

Marianne Clermont

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Actes vitaux - Le mardi 9 décembre 2025, Liège

Renseignements

Tel. 04/229.84.60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

📅 Dates de formation
Le mardi 9 décembre 2025

Horaire
De 18h à 22h

📍 Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

Inscription-Chateau-Massart@centrifapme.be
[04/229.84.60](tel:04/229.84.60)

Formateur

Marianne Clermont, formatrice et instructrice ERC